



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 24 MARS 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt quatre mars à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 17 2023, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D7-1-1-36

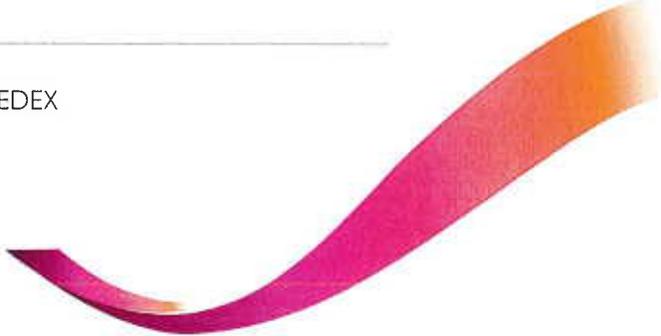
OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES  
AUTORISATIONS DE PROGRAMME – CRÉDITS DE PAIEMENT

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	⋮ M. RENAUD Olivier ⋮ M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	⋮ M. GIL Mathieu (en remplacement de M. MARTIN Henri)
Commune de CASTELSAGRAT	⋮ Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	⋮ M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	⋮ M. TERRENNE Jean-Paul (a donné pouvoir à GAILLARD Elisabeth) ⋮ Mme GAILLARD Elisabeth
Commune d'ESPALAIS	⋮ M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	⋮ M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	⋮ M. BENOIT Pascal ⋮ Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	⋮ M. BARROS Gérard ⋮ M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	⋮ Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	⋮ M. DOUSSON Bruno ⋮ Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	⋮ M. RATTO Stéphane
Commune de MALAUSE	⋮ Mme MAERTEN Marie Bernard ⋮ M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MERLES	⋮ M. SERGAS Serge

---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX  
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01  
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>  
Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)



Commune de MONTJOLI	: M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	: M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	: M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: Mme CHAPUS Marie Dominique (en remplacement de BOISSEAU C.)
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel
	: Mme BRU Laetitia (a donné pouvoir à D. ZANIN)
	: M. GROUSSOU Bernard
	: Mme LAROUSSINIE Francine
	: Mme LECORRE Christiane
	: M. LOPES Ernest (a donné pouvoir à PERE Cathy)
	: Mme PERE Catherine
	: M. ZANIN Daniel
	: Mme HOHOL Elisabeth (a donné pouvoir à FURLAN Josiane)
	: Mr ZMUDA Patrick
	: Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de DUNES	: M. ALARY Alain
	: Mme BOUVIER Lina
Commune de MANSONVILLE	: M. BERTHET Christian
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée Secrétaire de séance.

## 2023D7-1-1-36

### **OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES AUTORISATIONS DE PROGRAMME – CRÉDITS DE PAIEMENT**

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales portant définition des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement ;

Vu le décret 97-175 du 20 Février 1997 relatif à la procédure des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement ;

Vu l'instruction comptable M49;

Considérant qu'il est nécessaire d'ajuster les autorisations de programme en fonction des coûts réels engendrés et de l'avancée des projets en cours,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie « Assainissement des Deux Rives » et de la commission environnement dans leurs séances du 8 mars 2023,

Le Président propose donc :

- de modifier les autorisations de programme existantes avec les crédits de paiement tels que présentés ci-dessous :

#### N°2021-01 Autosurveillance Télégestion

Montant de l'Autorisation de Programme			Montant des Crédits de Paiement			
Pour mémoire AP votée (y compris ajustements)	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé	CP antérieurs (réalisations cumulées)	CP 2023	CP 2024	Reste à financer
88 000,00 €	0,00 €	88 000,00 €	9 021,20 €	0,00 €	75 000,00 €	3 978,80 €

#### N°2021-02 Réhabilitation de la station de Malause

Montant de l'Autorisation de Programme			Montant des Crédits de Paiement			
Pour mémoire AP votée (y compris ajustements)	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé	CP antérieurs (réalisations cumulées)	CP 2023	CP 2024	Reste à financer
1 032 500,00 €	0,00 €	1 032 500,00 €	16 254,86 €	720 000,00 €	296 245,14 €	0,00 €

#### N°2022-01 SIG Modernisation

Montant de l'Autorisation de Programme			Montant des Crédits de Paiement			
Pour mémoire AP votée (y compris ajustements)	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé	CP antérieurs (réalisations cumulées)	CP 2023	CP 2024	Reste à financer
48 300,00 €	0,00 €	48 300,00 €	0,00 €	4 200,00 €	20 000,00 €	24 100,00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- de modifier les autorisations de programme existantes avec les crédits de paiement tels que présentés ci-dessus,

Fait à Valence d'Agen, le 24 mars 2023

Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 27 mars 2023

La secrétaire de séance  
Maire de CASTELSAGRAT



Francine FILLATRE

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

**05 AVR. 2023**

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le

**05 AVR. 2023**

## AR Préfecture

### **BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES - AUTORISATIONS DE PROGRAMME - CREDITS DE PAIEMENT**

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20230324-2023D7\_1\_1\_36-  
DE

Numéro d'acte : 2023D7\_1\_1\_36

Date de décision : 24/03/2023

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-1-1-0-0 (Finances locales / Decisions  
budgetaires / débat d'orientations  
budgétaires)

Fichier acte : 2023D7-1-1-36 BUDGET  
ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX  
USEES AUTORISATIONS PROGRAMME  
CREDITS PAIEMENT.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

---

Date d'envoi de l'acte : 05/04/2023 09:54:07

**Date de réception de l'AR : 05/04/2023 09:54:20**